

IMPACT DE LA MIGRATION SUR LA DEMOGRAPHIE EN CÔTE D'IVOIRE

Dr Bi Tozan **ZAH**, Maître Assistant. Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

E. mail: thozane@hotmail.com

RESUME

La migration constitue l'une des principales caractéristiques de la population ivoirienne. Pourtant, elle est la composante démographique la moins connue dans ses manifestations. C'est pour mieux appréhender ce phénomène que cet article analyse l'impact de la migration sur la démographie en Côte d'Ivoire. En s'appuyant sur la synthèse de la littérature et l'exploitation des données statistiques disponibles, il montre que la migration a été intense durant la période de forte croissance économique des années 1960 et 1970. Mais les crises économique et sociopolitique des décennies suivantes ont freiné la migration interne vers les villes régionales, réduit l'immigration étrangère et favorisé l'émigration des Ivoiriens. En effet, la migration a contribué à l'augmentation rapide de la population ivoirienne et des Ivoiriens. Elle a aussi accéléré la croissance de la population urbaine, favorisant ainsi la multiplication des villes ayant plus de 100 000 habitants. Comme ces villes sont généralement situées dans la zone forestière au sud, la population ivoirienne est inégalement répartie.

Mots-clés : Migration, population, ville, Côte d'Ivoire

Abstract

Migration constitutes one of the main characteristics of the Ivorian population. Yet it's the less known demographic component in its manifestations. It's for better understand this phenomenon that this article analyzes the impact of the migration on demography in Côte d'Ivoire. By relying on the literature synthesis and on the exploitation of available statistical data, it shows that the migration was intense during the period of high economic growth in the 1960s and 1970s. But the economic and socio-political crises in the following decades have curbed internal migration to regional cities, reduced foreign immigration and encouraged the emigration of Ivoirians. Indeed, migration has contributed to the rapid increase of the Ivorian population and of the Ivoirians. It has also accelerated the growth of the urban population, thus promoting the multiplication of cities with more than 100 000 inhabitants. As these cities are generally located in the forest area to the south, the Ivorian population is unevenly distributed.

Key-words: Migration, population, city, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Depuis son accession à la souveraineté nationale le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire a connu une croissance démographique exceptionnelle. En 1975, elle avait 6 709 000 habitants. Cette population est rapidement passée à 10 815 694 en 1988 puis à 15 366 672 en 1998. Sur les périodes intercensitaires 1975-1988 et 1988-1998, le taux de croissance annuelle de la population a été respectivement de l'ordre de 3,8 % et de 3,3 %. Ce taux est passé à 2,6 % sur la période intercensitaire 1998-2014, soit 0,3 point supérieur à la moyenne de l'Afrique qui est de 2,3 % (Nations Unies, 2013).

En effet, la population ivoirienne augmente rapidement. L'immigration massive des étrangers explique en partie cette augmentation. En 1975, ils représentaient 22 % de la population ivoirienne. Avec un taux de croissance annuelle de 5,7 %, leur proportion est rapidement passée à 28 % en 1988. En fait, durant la période 1975-1988, la population étrangère a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que celle des Ivoiriens. C'est pourquoi, l'Etat a instauré en 1990 la carte de séjour des étrangers, créé en 1996 la direction de l'intégration nationale et de l'immigration et mis en place par décret n°2001-103 du 15 février 2001, l'Office National d'Identification afin de réguler les flux de migration étrangère.

Au niveau interne, la migration a longtemps été orientée vers les principales villes. Selon les recensements de 1988 et de 1998, les migrants ont toujours constitué plus de la moitié de la population urbaine et ont pour cela contribué à la croissance rapide de la population des villes. Les conséquences de cette croissance dans les principales villes sont entre autres, le chômage, l'insécurité, la prostitution, la délinquance, etc. Face à cette situation, l'Etat a mis en place des fonds régionaux d'aménagement rural, des programmes d'urgence dans le nord, des opérations de décentralisation industrielle et des programmes d'aménagement régional afin de réduire les migrations vers ces villes (MEMPD, 2008).

Ce faisant, la migration constitue l'une des principales caractéristiques de la population ivoirienne. Pourtant, elle est la composante démographique la moins connue dans ses manifestations. L'insuffisance des études approfondies sur la migration résulte de l'absence de mécanisme national de son enregistrement, et donc, du manque de données fiables. Néanmoins, il s'avère impératif de cerner l'impact des crises économique et sociopolitique de ces dernières décennies sur les flux de migration en Côte d'Ivoire. En fait, quelles sont les tendances de la migration interne et externe en Côte d'Ivoire ? Dans quelle mesure la migration influence-t-elle la démographie ivoirienne ?

Cet article qui repose sur la synthèse de la littérature et l'analyse des données statistiques disponibles, ambitionne de montrer la dynamique de la migration en Côte d'Ivoire et ses conséquences au plan démographique. Ainsi, il présente d'abord les tendances de la migration interne et externe depuis les indépendances en 1960 en vue de mieux cerner ce phénomène. Ce qui permettra par la suite de montrer son impact sur la démographie de ce pays.

1. DONNEES ET METHODOLOGIE

Les données et illustrations présentées dans cet article proviennent de la synthèse de la littérature. Il s'agit des travaux de recherches antérieurs telles que l'étude de la Banque Mondiale sur la migration en Côte d'Ivoire réalisée par Zacharia K (1978). Elle présente les caractéristiques démographiques des migrants internes au cours des deux premières décennies d'indépendance. Les études réalisées par Hauhouot A., Koby A. et Koffi A (1984) sur les migrations de population du centre Bandama et par Beauchemin C. (2001) sur l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, apportent également une meilleure connaissance de la migration interne. D'autres ouvrages (Fargues P., 1986 ; Dureau F., 1989 ; MEMPD, 2008) montrent les conséquences de la migration interne et externe en Côte d'Ivoire.

Les informations issues de la synthèse de la littérature ont été complétées avec les données des enquêtes démographiques. Ces données ne sont disponibles en Côte d'Ivoire qu'à partir de 1965 où le Ministère du plan a fait la synthèse des enquêtes parcellaires qui ont eu lieu dans les régions entre 1962 et 1964 pour estimer la population totale et donner un aperçu de la population étrangère. Bien avant, la venue des étrangers ne posait aucun problème et répondait à une stratégie de développement économique. Tous les immigrants étrangers étaient considérés comme des frères. Pour cette raison, les opérations antérieures n'ont pas tenu compte du critère de nationalité (Binet F. et Paulet C., 1982). Elles estimaient la population étrangère par le biais des variables «lieu de naissance et ethnie».

En effet, se pose le problème de la fiabilité des données sur la population étrangère avant le premier recensement général de la population réalisé en 1975. Après ce recensement, trois autres ont été réalisés successivement en 1988, 1998 et 2014. Les données de ces recensements et celles de l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation réalisée en 1993 ont été analysées de manière approfondie afin de tirer les informations nécessaires pour cet article. Elles ont permis de décrire les tendances de la migration en Côte d'Ivoire depuis 1960. Des représentations graphique et cartographique ont été parfois nécessaires afin de mieux illustrer les résultats.

2. RESULTATS

Les résultats issus de la synthèse de la littérature et de l'exploitation des données des recensements et enquêtes indiquent une phase de forte migration durant les trois premières décennies d'indépendance. Elle est suivie depuis les années 1990 par la phase de mutation de la migration. Ces évolutions ont influencé la démographie de la Côte d'Ivoire.

2.1. De 1960 jusqu'aux années 1980 : phase de forte migration

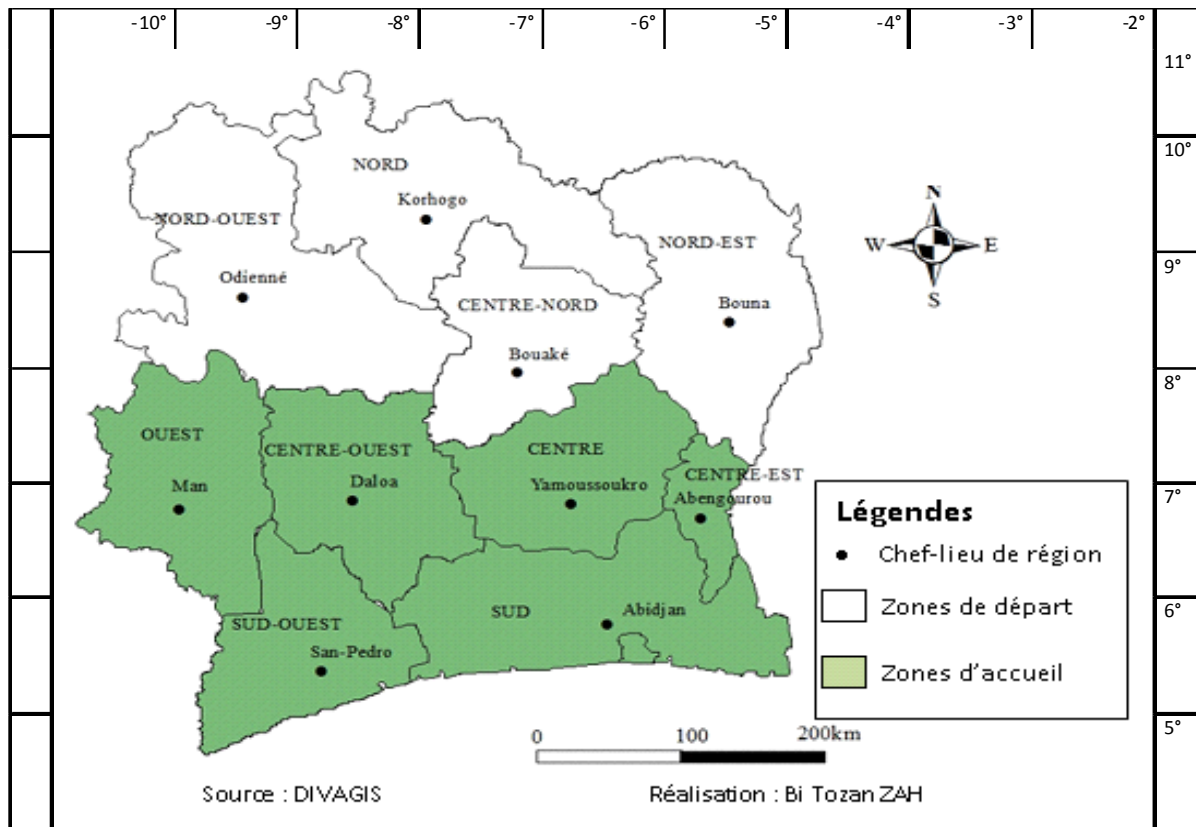
2.1.1. Une migration interne orientée principalement vers les villes du Sud

Les migrations internes sont souvent motivées par des raisons économiques puisque les migrants partent des régions économiquement faibles vers les régions mieux nanties. Avec le développement des cultures de café et de cacao dans les années 1960, les mouvements se sont orientés vers le Centre-Est du pays, devenu plus tard la boucle du cacao (Carte 1). Il y a eu aussi un mouvement vers le Sud, le Centre-ouest et le Sud-ouest en raison des terres disponibles pour l'agriculture, mais aussi vers le Centre à cause de l'Aménagement de la Vallée du Bandama (MEMPD, 2008). En effet, l'économie de plantation avec les cultures de rente comme le café, le cacao, l'hévéa et le palmier à huile, a constitué le facteur le plus important des mouvements en direction du milieu rural.

Dans les décennies 1960 à 1970, la croissance des activités urbaines avec la création d'un nombre important d'emplois ne nécessitant pas une qualification préalable, ont intensifié les mouvements migratoires internes (MEMPD, 2008). Ceci a favorisé l'exode rural vers les principales villes régionales. En 1975, ce sont 1 265 000 individus qui étaient concernés par cette migration (Zacharia K., 1975). L'âge moyen de ces migrants composés en majorité d'hommes était de 28 ans. Selon Fargues P. (1982), ce phénomène a été impulsé par l'urbanisation rapide de la Côte d'Ivoire. Ainsi, les commodités de la vie urbaine incluant les infrastructures socioculturelles ont été un facteur attractif non moins important.

Parallèlement, les flux inter-villes se sont développés. Au cours des trois premières décennies d'indépendance, ils ont été principalement dirigés vers Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. En 1975, 62 170 individus sont venus de Bouaké. Entre 1987 et 1988, Abidjan a accueilli 84% de migrants urbains internes et internationaux et 16% de migrants ruraux (Nissack C., 1999). Selon Dozon J-P. (2000), les raisons économiques et psychologiques expliquent l'attraction de la capitale perçue par les jeunes déscolarisés comme le lieu d'espoir et du possible. Pour les ruraux, venir à Abidjan est synonyme de réussite sociale, et le simple fait de la connaître est une fierté en soi.

Carte 1: Découpage de la Côte d'Ivoire en dix régions et capitales régionales



De manière générale, les migrants internes partent des savanes du nord et du centre vers les principales villes du sud forestier. Leur afflux vers le sud répond aux potentialités d'emploi dues à l'installation des centres administratifs et commerciaux le long du littoral et à l'essor de l'économie de plantation. C'est le cas des populations venues de la savane du centre et qui ont immigré vers le sud-ouest forestier. Leur effectif est passé de 11 707 en 1971, à 28 159 en 1985; soit un accroissement de l'ordre de 25% par an (Assepo H., Koby A, Koffi A., 1984).

2.1.2. Une migration externe marquée par l'afflux des ressortissants des pays limitrophes

La migration en Côte d'Ivoire a été formalisée avec la mise en valeur des ressources de la colonie (Semi Bi Z., 1975). De par ses prédispositions naturelles, le colonisateur a voulu faire de ce pays un réservoir de matières premières agricoles et un modèle de développement. Ainsi, les colonies voisines du nord ont été sollicitées pour compenser le déficit en main-d'œuvre. De façon concrète, l'autorisation a été donnée au gouverneur de recruter de force des travailleurs dans ces colonies.

L'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance n'a pas freiné pour autant l'immigration étrangère. Bien au contraire, celle-ci s'est davantage accrue avec le libéralisme adopté comme modèle de développement. Cette politique qui a permis l'ouverture du pays aux capitaux et à la main-d'œuvre étrangère s'est avérée efficace jusqu'aux années 1970 avec le PIB qui a accru de l'ordre de 7% par an. Ce « miracle économique » a fait de la Côte d'Ivoire l'objet de convoitise des ressortissants des autres pays africains.

Ce faisant, la population étrangère a rapidement augmenté durant les trois premières décennies d'indépendance. En 1965, la Côte d'Ivoire comptait 700 000 étrangers, soit 17,5% de la population. Dix ans plus tard, cet effectif a doublé. En 1988, 28% de la population était étrangère. Cette population était composée en majorités d'hommes (55% contre 45% de femmes) avec plus de 95% provenant de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les plus nombreux sont les migrants des pays limitrophes. Les Burkinabé sont en tête avec plus de la moitié des effectifs. Ils sont suivis respectivement par les Maliens, Guinéens, Ghanéens et Libériens. Les ressortissants de ces pays représentent plus de 86% des étrangers vivant en Côte d'Ivoire (Tableau 1).

Tableau 1 : Effectifs de la population étrangère aux recensements de 1975 et de 1988

Pays d'origine	Population en 1975		Population en 1988	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
<i>Pays limitrophes</i>				
Burkina Faso	774 099	52,5	1 564 652	51,5
Mali	353 448	24,0	712 500	23,4
Guinée	99 476	6,7	225 845	7,4
Ghana	47 341	3,2	167 783	5,5
Libéria	3 824	0,3	4 711	0,2
<i>Ensemble Pays limitrophes</i>	<i>1 278 188</i>	<i>86,7</i>	<i>2 675 491</i>	<i>88,0</i>
Autre pays africains	159 131	10,8	331 236	10,9
Ensemble Afrique	1437319	97,5	3 006 727	98,9
Autres non africain	37 124	2,5	32 310	1,1
Non déclaré	26	0,0	-	-
Ensemble étrangers	1 474 469	100	3 039 037	100

Source : Recensement de 1975 et de 1988

2.2. De 1990 jusqu'aux années 2000 : mutation du phénomène migratoire

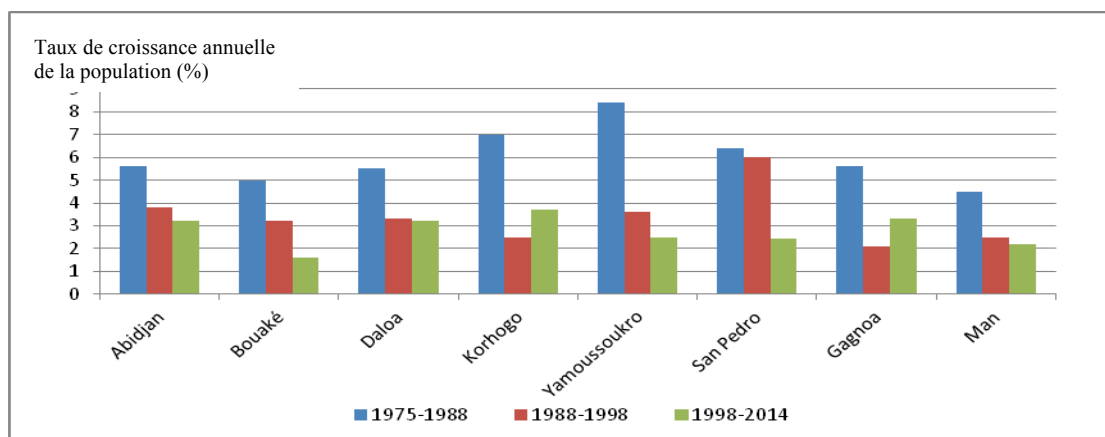
2.2.1. Diminution des flux de migration vers les principales villes

Si la migration vers les principales villes a été intense durant les trois premières décennies d'indépendance, au début des années 1990, elle a subi les effets de la crise économique. Ce

qui s'est traduit par la baisse des flux vers ces villes et par la « migration de retour¹ ». Selon l'INS (1992), cette dernière a commencé à émerger vers la fin des années 1980 avec l'installation de 115 514 migrants urbains dans le milieu rural. Beauchemin C. (2001) renchérit en affirmant que la croissance migratoire dans le milieu rural s'est montrée positive dans les années 1990. Selon l'auteur, ce sont les retraités, les enfants scolarisés et les jeunes en situation d'échec qui ont constitué l'essentiel des migrants de retour.

En effet, le taux de croissance annuel de la population des principales villes a drastiquement baissé durant ces dernières décennies (Figure 1). Sur la période 1975-1988, il était élevé puisque des villes comme Abidjan, Gagnoa, Korhogo, San Pedro et Yamoussoukro avaient des taux de plus 5,6 %. Ce qui signifie que leur population devait doubler en moins de 10 ans. Par contre, sur la période 1988-1998, ce taux a significativement baissé. Le cas de Gagnoa qui a enregistré un taux de croissance de l'ordre de 2,1 % est évocateur. Pour Korhogo, la baisse a été impressionnante puisque le taux est passé de 7 % en 1975-1988 à 2,5 % en 1988-1998.

Figure 1 : Taux de croissance annuel de la population des principales villes sur les périodes 1975-1988, 1988-1998 et 1998-2014 (en %)



Source : Calculs propres à partir des données des recensements de 1975, 1988, 1998 et 2014

La tendance à la baisse du taux de croissance annuelle de la population des principales villes s'est également poursuivie sur la période 1998-2014. Bouaké qui a été occupé de 2002 à 2011 par les Forces Armées Forces Nouvelles (FAFN) est la ville la plus concernée (1,6%). Cette situation a résulté du départ du personnel administratif et des populations qui ne sentaient pas en sécurité, vers la zone gouvernementale au sud. Il en a été de même pour Man où 39 000 personnes se sont installées dans la zone gouvernementale entre 2002 et 2005 (MEMPD, 2008). Notons par ailleurs que les villes de Gagnoa et de Korhogo ont connu par contre une

¹Elle est définie comme les mouvements volontaires des immigrants vers leur lieu d'origine.

hausse de leur taux d'accroissement, mais ce taux reste inférieur à celui qu'elles ont connu sur la période 1975-1988.

Dans l'ensemble, depuis les années 1990, il existe en Côte d'Ivoire un ralentissement du rythme d'augmentation de la population des principales villes due à la crise économique. Cette dernière a poussé le gouvernement à entreprendre des actions ayant permis de non seulement freiner l'afflux des nouveaux migrants vers les villes, mais aussi de favoriser la migration de retour. L'une de ces actions a concerné l'incitation des jeunes à retourner à la terre en créant des plantations clé en main (MEMPD, 2008).

2.2.2. Baisse de l'immigration étrangère

La tendance à l'immigration étrangère en Côte d'Ivoire s'est considérablement réduite durant ces dernières décennies à cause de la persistance de la crise économique. Aussi, l'avènement du multipartisme dans les années 1990 et l'instabilité politique qui l'a accompagné jusqu'en 2011, n'a pas créé un climat propice à cette immigration. D'ailleurs, la partition du pays en 2002 avec les zones assiégées au nord par les FAFN et la zone gouvernementale au sud, n'a fait que renforcer cette instabilité moins favorable à la venue des étrangers.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire est devenue peu attractive. En 2002, les Nations Unies l'ont classée comme un « pays à risque », ce qui a poussé les ressortissants de l'Union Européenne et des Etats Unies à regagner leur pays du fait de la situation sécuritaire instable. Cette situation s'est aggravée avec la crise militaro-politique de 2004 qui a eu un impact démographique important sur la communauté française. Elle a entraîné une baisse de leur présence avec le départ de près de 8 000 ressortissants de ce pays (Merabet O., 2006).

Aussi, certains pays de la CEDEAO ont planifié le retour de leurs compatriotes qui avaient l'intention de retourner chez eux. C'est le cas de l'opération *Bayiri* dont l'objectif était d'organiser le retour volontaire des Burkinabè dont les maisons avaient été détruites en Côte d'Ivoire. Selon Bredoloup S. (2006), cette opération n'a touché qu'une infime minorité des ressortissants burkinabè fuyant la Côte d'Ivoire, soit 8 850 personnes sur plus de 150 000 rentrés au pays au cours de l'année 2002. Elle a concerné essentiellement les femmes et les enfants convoyés jusqu'à Ouagadougou.

Ce faisant, la proportion des étrangers dans la population ivoirienne a continuellement baissé durant ces dernières décennies. Elle est passée de 28 % en 1988 à 26 % en 1998 et à 24 % en 2014, soit une baisse de quatre points en 26 ans. Cette baisse, qui résulte du recul de l'immigration étrangère, se manifeste également par la diminution du taux d'accroissement

annuel de cette population qui est passé de 5,7% à 2,8% sur les périodes 1975-1988 et 1988-1998. Elle s'est poursuivie au cours de la période 1998-2014 puisque ce taux était de 2,4%.

2.2.3. Emergence de l'émigration des Ivoiriens

La Côte d'Ivoire a longtemps été une terre d'accueil des populations venues des autres pays. Pour le Président Houphouët, il fallait leur donner le sentiment d'appartenir à la nation comme en témoigne cet extrait de son discours lors du VI^{ème} congrès du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire : « *nous avons accueilli plus de deux millions de nos frères. Beaucoup d'entre eux se sont installés à demeure. Ils ne repartiront plus jamais chez eux. Ce que nous faisons en Côte d'Ivoire, c'est accueillir. Et nous accueillons avec humanisme à l'africaine, empreint de fraternité* » (Fraternité Matin, 1985). De par cette politique accueillante, la Côte d'Ivoire avec 28 % d'étrangers en 1988, était le principal pays d'immigration en Afrique.

A l'opposé, l'émigration des Ivoiriens est longtemps restée marginale. Dans les années 1960 et 1970, les déplacements à l'étranger étaient surtout motivés par des raisons professionnelles et d'étude. Mais la dégradation des conditions de vie due aux crises économique et sociopolitique, a accru la propension des ivoiriens à l'émigration. Selon le Département des Ivoiriens de l'étranger, 240 900 Ivoiriens résidaient à l'étranger en 2008². La France enregistre la plus forte présence des Ivoiriens (120 000) à cause des liens historiques et linguistiques tissés depuis la période coloniale. Sur le continent américain, les Etats Unies viennent en tête avec 50 000 émigrés. En Afrique, le Sénégal (5000), le Burkina Faso (2500), le Maroc (2000) et le Mali (1700) sont les principaux pays d'émigration des Ivoiriens.

Avec l'accroissement de la pauvreté, l'émigration irrégulière s'est aussi développée. Selon l'OIM (2012), 2106 Ivoiriens en situation irrégulière ont été appréhendés à l'étranger en 2010. Au cours de cette même année, 329 émigrés ivoiriens en situation irrégulière ont été expulsés à partir de la France et de l'Espagne. Même si la migration irrégulière demeure faible, notons toutefois que la pression migratoire reste importante eu égard au volume d'émigrés. C'est pourquoi, le gouvernement a créé en 2000 le Département de l'immigration et de l'émigration pour le suivi statistique des Ivoiriens résidant hors du territoire national. Mais la gestion des émigrés relève du Département des Ivoiriens de l'étranger créé par décret n°2001-208 du 4 mai 2001. Le fonctionnement de ces deux structures n'étant pas jusqu'ici total, il est difficile de disposer de statistiques fiables sur cette population. Ce qui rend problématique leur gestion pour leur meilleure contribution à l'émergence du pays.

² Cet effectif serait largement en deçà de la réalité car il ne comprend que les Ivoiriens ayant fait une démarche d'immatriculation consulaire. Il s'agit donc d'une démarche volontaire.

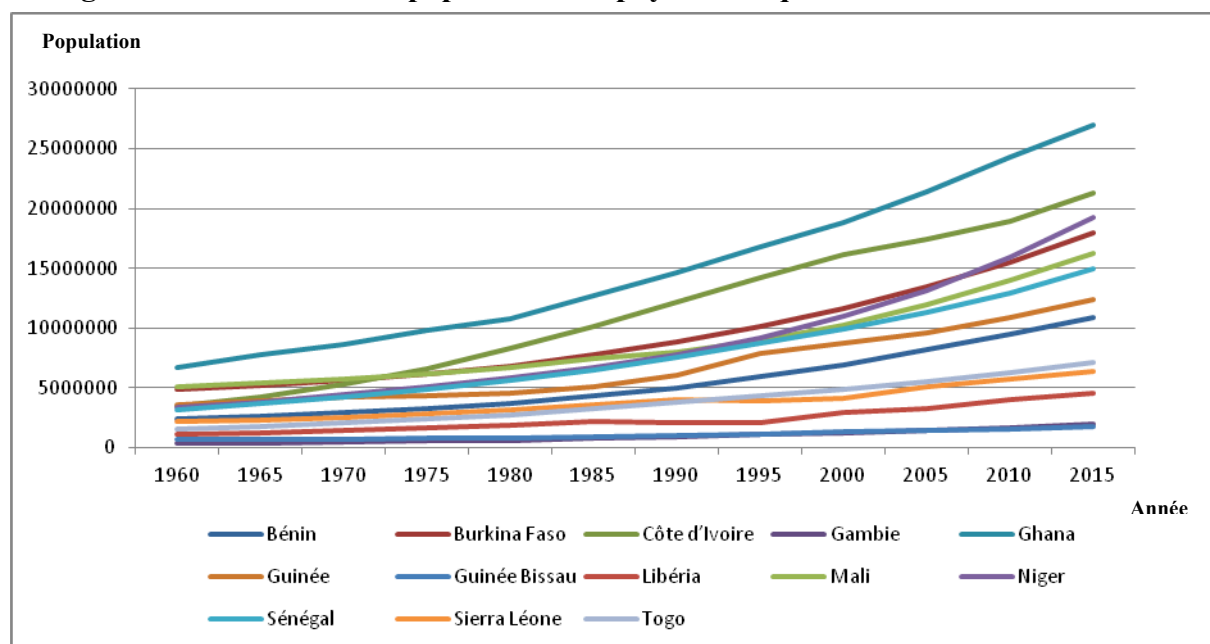
2.3. Impact de la migration sur la démographie

La migration a contribué à la croissance rapide de la population ivoirienne, et par conséquent, de la population des Ivoiriens. Elle a aussi favorisé la croissance rapide de la population urbaine, notamment des principales villes. Comme la plupart de ces villes sont localisées dans le sud forestier, la population ivoirienne est inégalement répartie.

2.3.1. Croissance rapide de la population ivoirienne grâce à l'immigration étrangère

La population ivoirienne est le nombre de personnes vivants en Côte d'Ivoire à une date donnée. Comparativement aux autres pays d'Afrique de l'ouest³, elle a rapidement augmenté durant les trois premières décennies d'indépendance (Figure 2). Car dans les années 1960, ce pays occupait le 5^{ème} rang dans la région en ce qui concerne la taille de la population. Trois décennies plus tard, il est passé à la deuxième place, devenant ainsi l'une des plus importantes populations en Afrique de l'ouest. Sa courbe qui est en dessous de celle du Ghana à partir des années 1980 montre l'impact de l'immigration étrangère, notamment des pays limitrophes dans la croissance rapide de sa population.

Figure 2 : Evolution de la population des pays d'Afrique de l'Ouest de 1960 à 2015



Source: Nations Unies (2013): *World Population Prospects: The 2012 Revision (Medium variant)*.

L'afflux des étrangers durant les premières décennies d'indépendance a rapidement accru la population ivoirienne. Sur la période 1975-1988, leur effectif a augmenté à un rythme plus rapide que celle des Ivoiriens (5,7% contre 3,8%). Ceci fait de la Côte d'Ivoire une exception en matière de croissance démographique. Sa population a doublé en 20 ans seulement alors

³ Il s'agit des 14 pays sauf le Nigéria qui est une agglomération d'Etats.

qu'il a fallu 30 ans et 40 ans, respectivement à la population africaine et mondiale pour doubler. Même si la crise économique et sociopolitique des années 1990 et 2000 a réduit l'immigration étrangère, l'effectif des étrangers reste toujours important grâce à sa croissance naturelle. En 1998, près de la moitié (47,3 %) des étrangers étaient nés en Côte d'Ivoire.

Ce faisant, les étrangers continuent d'influencer la croissance de la population ivoirienne par le biais de la fécondité. Les femmes d'origine étrangère sont généralement plus fécondes que les Ivoiriennes. Le nombre moyen d'enfants par étrangère en 1988 était de 7 contre 6 pour les Ivoiriennes. Cette différence d'un enfant a été également observée au cours des enquêtes démographiques et de santé qui ont eu lieu en 1998-1999 et en 2011-2012. La moindre fécondité des Ivoiriennes s'explique par leur accès plus important aux centres de planification familiale. Ce qui leur permet d'utiliser les méthodes contraceptives pour espacer et/ou limiter les naissances (EDS 2011-2012).

2.3.2. Augmentation de la population des Ivoiriens par la naturalisation

La population des Ivoiriens représente les nationaux, c'est-à-dire la population ayant la nationalité ivoirienne. Durant longtemps, l'acquisition de cette nationalité n'était pas une préoccupation des étrangers qui jouissaient des mêmes avantages que les Ivoiriens. Mais, le contexte sociopolitique des années 1990 marqué par la crise économique, le multipartisme, l'instauration de la carte de séjour des étrangers, le décès du Président Houphouët... a fait que la question de naturalisation est devenue un sujet d'intérêt.

Le droit positif régissant l'attribution et l'acquisition de la nationalité ivoirienne est défini par la loi du 14 décembre 1961 portant code de la nationalité, modifié par la loi du 22 décembre 1972. En effet, la nationalité ivoirienne peut s'acquérir par filiation, adoption, naturalisation et réintégration sous réserve de respecter les conditions spécifiées dans le code de nationalité.

Selon les résultats du recensement de 1988, 15 146 personnes ont déclaré s'être naturalisées Ivoiriens. En 1998, cet effectif est passé à 88 714 personnes, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,3% durant la période inter censitaire. Il faut s'attendre à l'augmentation de cet effectif eu égard aux dispositions spéciales résultant du décret du 31 mai 2006. Ce décret exige la naturalisation spéciale des étrangers :

- qui avaient leur résidence principale sans interruption en Côte d'Ivoire avant le 07 août 1960 ;
- qui étaient mineurs (moins de 21 ans) à la date du 20 décembre 1961 ;
- nés entre le 20 décembre 1961 et le 25 janvier 1973.

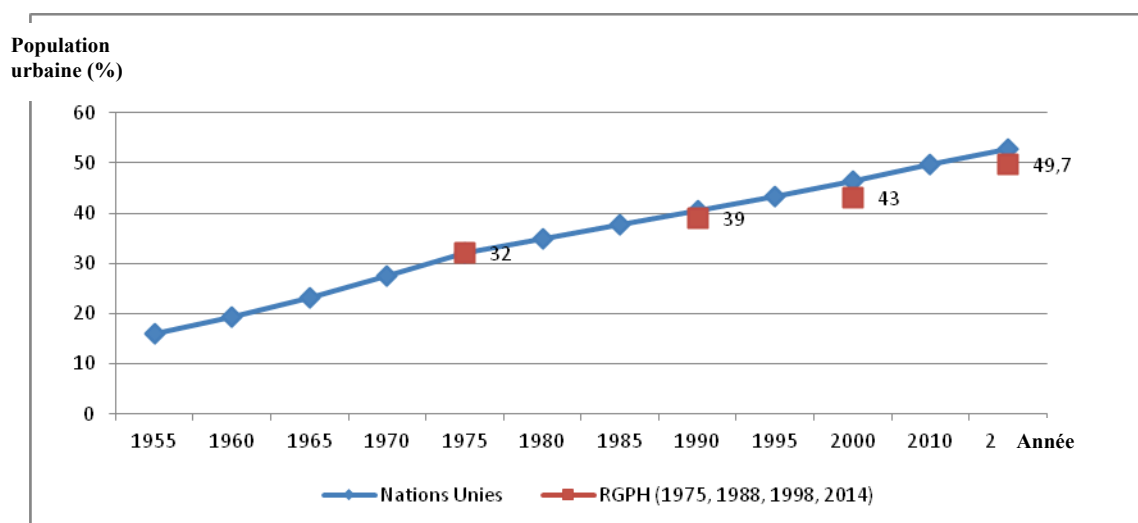
Au regard du rythme d'augmentation des naturalisés, des dispositions spéciales sur la naturalisation et de la situation sociopolitique actuelle favorable, il faut s'attendre à un effectif important des naturalisés dans les prochaines décennies. En effet, cette population participe à l'augmentation des nationaux.

2.3.3. Croissance rapide de la population urbaine

L'un des schémas de migration les plus importants en Côte d'Ivoire a été entre le milieu rural et le milieu-urbain. Les gens quittent généralement la campagne pour la ville à la recherche d'opportunités. Même au niveau des immigrants étrangers, Fargues P. (1986) a observé leur installation dans les zones urbaines. Selon l'auteur, dans les années 1970, deux étrangers sur trois immigraient en ville dont 41 % à Abidjan. Environ, 66 % des sénégalais et 58 % des nigériens sont installés à Abidjan. Les Maliens s'installent essentiellement en ville avec un quart de leur effectif à Abidjan. Au recensement de 1975, les étrangers représentaient 40 % de la population des villes ivoiriennes. Les résultats du recensement de 1988 confirment l'installation majoritairement urbaine des immigrants étrangers, à l'exception des Burkinabés.

En effet, la migration apparaît comme le principal facteur de la croissance de la population urbaine. Alors qu'en 1960, la Côte d'Ivoire ne comptait que 19 % d'urbains, en 1975 ce sont 2 146 293 personnes qui résidaient dans les localités urbaines, soit 32 % de la population. La population urbaine est passée de 4 220 535 en 1988 à 6 529 138 en 1998, soit un doublement en 13 ans seulement. Selon Le Bris E. (1998), entre 1970 et 1975, la croissance de la population urbaine due à la migration interne était de 60%. En 2014, 11 278 250 urbains ont été dénombrés, soit 49,7 % de la population (Figure 3).

Figure 3 : Evolution de la population urbaine en Côte d'Ivoire de 1960 à 2015 (en %)



Source: Nations Unies (2014): World urbanization Prospects: The 2014 Revision (Medium variant)

L'évolution de la population urbaine montre que la Côte d'Ivoire est le pays francophone où l'urbanisation a beaucoup progressé depuis les années 1960. Selon les Nations Unies (2014), la proportion d'urbain dépasse celle du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, du Niger et même du Sénégal qui avait pourtant une proportion supérieure à celle de la Côte d'Ivoire dans les années 1960. L'impact de la migration a été plus intense durant les deux premières décennies d'indépendance où la population urbaine a augmenté à un rythme rapide de l'ordre de 8 % à 10 % par an (MEMPD, 2008). Mais la baisse des flux de migration vers les villes après cette période s'est suivie par un ralentissement du taux de croissance de la population urbaine.

2.3.4. Augmentation du nombre de villes ayant plus 100 000 habitants

La migration en Côte d'Ivoire se caractérise par sa destination urbaine, notamment vers les principales villes qui ont connu une croissance démographique rapide. De ce fait, elle a influencé la taille de la population de ces villes dont certaines sont devenues en quelques décennies des métropoles régionales. Alors qu'en 1975, seulement deux villes (Abidjan et Bouaké) avaient plus de 100 000 habitants, en 1988, ce nombre est passé à cinq puisque Daloa, Korhogo et Yamoussoukro ont atteint cette taille (tableau 2). Dix ans plus tard (en 1998), trois autres villes, San Pedro, Man et Gagnoa ont dépassé la taille de 100 000 habitants. Selon les résultats du recensement général de la population de 2014, dix villes sont désormais centenaires. Les deux nouvelles villes entrant sont Anyama et Divo.

Tableau 2 : Evolution de la population des grandes villes ivoiriennes de 1965 à 2014

Villes	1965	1975	1988	1998	2014
Abidjan	904000	951216	1 929079	2 877948	4395243
Bouaké	156000	175264	329850	461618	542082
Daloa	-	60837	121842	173107	266324
Korhogo	-	45250	109445	142039	245239
Yamoussoukro	-	37253	106786	155803	207412
San Pedro	-	31606	70611	131800	174287
Gagnoa	-	42285	85563	107244	167900
Man	-	50288	89575	116657	148171
Anyama	11 240	26 406	57 065	79548	115260
Divo	-	35 610	72 494	86569	105859

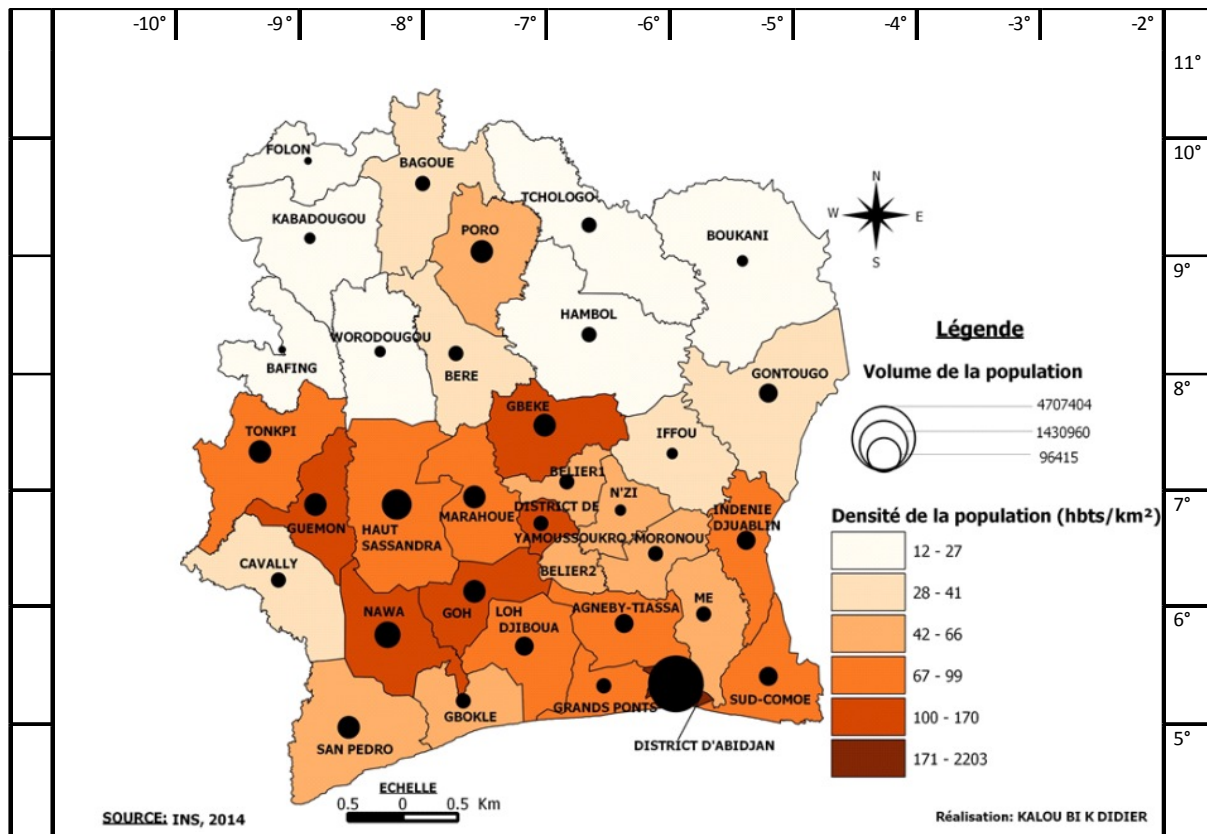
Source : Estimation de 1965, recensement de 1975, 1988, 1998 et 2014

2.3.5. Répartition inégale de la population

Les sous sections précédentes ont montré que les villes, notamment les villes régionales, ont constitué la principale destination des migrants internes et externes. Comme ces villes sont inégalement réparties sur l'étendu du territoire avec huit sur dix se trouvant dans la moitié sud

du pays, cela impacte la répartition géographique de la population. Pour mieux cerner cette répartition, les densités de population pour chacune des régions issues du découpage territorial de 2011⁴ ont été calculées à partir des données du recensement général de la population de 2014. Les résultats montrent de fortes disparités entre la zone savanicole au nord et la zone forestière au sud qui concentre à elle seule 78% de la population ivoirienne (Carte 2).

Carte 2 : Densité de population selon les nouvelles régions de Côte d’Ivoire en 2014



En effet, les régions les moins peuplées se situent au nord de l’axe Tonkpi-Gbèkè-N’dénié-Djuablin. Pour chacune de ces régions, la densité reste inférieure à 42 habitants/km². Seule la région du Poro avec pour chef lieu Korhogo, présente une densité un peu plus élevée (60 habitants/km²). Toutefois, elle reste inférieure à la moyenne nationale qui est de 70,3 habitants/km². A l’extrémité nord-est et nord-ouest, les régions se caractérisent par un sous peuplement avec moins de 15 habitants/km². Ce sont respectivement les régions du Boukani (12habitants/km²), du Folon et du Kabadougou (14 habitants/km²).

En dessous de l’axe Tonkpi-Gbèkè-N’dénié-Djuablin, précisément dans la zone forestière, on enregistre les régions les plus habitées. Dans certaines régions, les densités dépassent110 habitants/km². C’est le cas du Guémon (127habitants/km²), du Gôh (126 habitants/km²), du

⁴ Décret n°2011-263 du 18 septembre 2011 portant organisation du territoire national en districts et régions.

Gbeke (113 habitants/km²) et de la Nawa (110 habitants/km²) qui ont pour chef lieu respectif, Duekoué, Gagnoa, Bouaké et Soubré. Ces régions de forte production du café et du cacao, ont connu durant les premières décennies d'indépendance, des flux importants de migrants internes et externes.

Le cas du district autonome d'Abidjan qui fournit à lui seul 20,8 % de la population ivoirienne pour 4,3% du territoire national est évocateur. Il a une densité de 2 203 habitants/km². Cette forte concentration de la population qui est à l'image des grandes métropoles mondiales s'explique par des facteurs économiques qui attirent massivement les populations nationales et internationales. De ce fait, la population d'Abidjan a augmenté à un rythme extrêmement rapide passant de 951 000 habitants en 1975 à 4 395 243 habitants en 2014, soit une multiplication par 4,6 en moins de quarante ans.

3. DISCUSSION

Cette étude a permis de comprendre que la migration influence la croissance de la population ivoirienne en général, et de la population urbaine en particulier. Cette influence qui a été remarquable durant les trois premières décennies d'indépendance, a par la suite baissé d'intensité du fait des crises économiques et sociopolitiques. Ces résultats sont conformes à ceux des études antérieures qui indiquent que la migration constitue un facteur important dans la croissance de la population urbaine. Selon Le Bris E. (1998), dans les années 1970, la croissance de la population urbaine due à la migration était de 62 % et 64 %, respectivement en Tanzanie et au Nigeria.

Cependant, d'autres études ont montré que la natalité constitue le facteur le plus important de la croissance de la population urbaine. C'est le cas d'Oberai A. S. (1991) qui pense que la croissance naturelle est la source principale de la croissance de la population urbaine. Dans une étude des relations entre la fécondité et l'urbanisation, Gendreau F. (1993) a montré que ce sont les villes qui absorbent l'essentielle des naissances. Selon Chen N. et *al.* (1998), les 2/3 de l'augmentation de la population des grandes villes des pays en développement proviennent de la croissance naturelle. En Côte d'Ivoire, Zanou B. (2006) pense que la fécondité est le facteur le plus important de la croissance de la population au nord du pays.

En somme, la population urbaine augmente grâce aux effets conjugués de la migration et de la croissance naturelle. La part de ces deux facteurs dans la croissance de cette population varie au cours du temps. Selon Arnaud M. (1998), plus les poids des milieux urbain et rural s'équilibrent, plus le nombre de migrants vers les villes, diminue par simple effet mécanique.

Ainsi, la part de la croissance urbaine due à la migration se réduit au fur et à mesure que le milieu urbain prend de l'importance sur le milieu rural. Cela a pour corollaire, la réduction de la population rurale susceptible de migrer. Les résultats de cette étude sur la Côte d'Ivoire qui est à l'orée de la transition urbaine, s'inscrivent dans ce processus.

CONCLUSION

Cet article a permis de mieux cerner les tendances de la migration en Côte d'Ivoire. Durant les trois premières décennies d'indépendance, les mouvements internes ont été intenses. Ils étaient surtout dirigés vers les villes régionales. Ainsi, les jeunes quittent généralement la campagne pour la ville à la recherche d'opportunités. Le miracle économique des années 1960-1970 a également attiré un nombre important d'immigrants étrangers, notamment des pays limitrophes qui ont toujours représentés plus de 86% des étrangers vivants dans ce pays.

Cependant, à partir des années 1990, la migration a connu des mutations résultant des crises économique et sociopolitique. Cela s'est traduit au niveau interne par la réduction des flux en direction des principales villes et la migration de retour des urbains vers le milieu rural dans l'optique de réduire le coût de la vie. Au niveau externe, l'émigration des Ivoiriens s'est intensifiée alors que l'immigration étrangère a baissé de rythme avec la proportion des étrangers qui est passée de 28 % à 24 % entre 1988 et 2014. Néanmoins, la population étrangère reste toujours importante du fait de sa croissance naturelle.

En effet, la migration a favorisé l'augmentation rapide de la population ivoirienne et de l'effectif des Ivoiriens. Elle a également contribué à la croissance rapide de population urbaine et à par conséquent, à la multiplication du nombre de villes centenaires. Comme ces villes sont concentrées dans le sud du pays, la population ivoirienne reste inégalement répartie. Le sud forestier concentre à elle seule 78 % de la population alors que le nord savanicole présente les plus faibles densités de population.

Au regard de l'impact de la migration sur la démographie, le gouvernement devrait entreprendre des actions en vue d'améliorer les connaissances sur cette question et cerner ses enjeux. L'élaboration d'une politique explicite permettant de faire de la migration une opportunité pour le développement, paraît indispensable pour la Côte d'Ivoire qui ambitionne de devenir émergent dans un avenir proche.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD M. (1998). *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara*. Paris, ISTED, 324 p.
- BEAUCHEMIN C. (2001). *L'émergence de l'émigration en Côte d'Ivoire : radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)*. Paris, CEPED, 329 p.
- BINET F. et PAULET C. (1982). « L'évaluation des effectifs de population ». *Recensements africains*, Groupe de démographie africaine, Paris, Sofiac, pp. 31-40.
- BREDOLOUP S. (2006). « Réinstallation à Ouagadougou des rapatriés burkinabè de Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine*, N°217, Paris, De Boeck Supérieur, pp. 185-201
- CHEN N. et al. (1998). « What do we know about recent trends of urbanization? » *Migration, urbanization and development: New directions and issues*, New York, UNFPA, pp. 101-123.
- DOZON J.P. (2000). « La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité, genèse d'un coup d'état ». *Afrique contemporaine*, N°193, Paris, Karthala, pp. 13-22.
- DUREAU F. (1993). « Pour une approche non fonctionnaliste du milieu africain ». *Croissance démographique et urbanisation*, Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990), AIDEL, N°5, Paris, PUF, pp. 105-116.
- DUREAU F. (1989). « Migration et dynamique des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire ». *L'insertion urbaine des migrants*, Paris, ORSTOM, pp. 119-134.
- ESSOH B. (2001). *État et structure de la population : analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998*. Tome 1, vol. IV, Abidjan, INS, 118 p.
- FARGUES P. (1986). *La transition démographique africaine, bilan depuis 1950 et perspective*. Paris, L'Harmattan, 127 p.
- GENDREAU F. (1993). *La population de l'Afrique*. Paris, Karthala- CEPED, 463 p.
- HAUHOLOT A. KOPY A. et KOFFI A. (1984). *De la savane à la forêt : étude des migrations de population du centre Bandama*. Manuscript reports, Montréal, International Development Research Center, 222 p.
- INS (2001). *Recensement général de la population et de l'habitation de 1998 : analyse des résultats définitifs*. Tome II Migration, Abidjan, 121 p.
- INS (1992). *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 : analyse des résultats définitifs sur la répartition spatiale de la population et migration*. Abidjan, 201 p.
- LE BRIS E. (1998). « Urbanisation et politiques urbaines dans les pays en développement ». *Population et développement : une approche globale et systémique*. N°5, Louvain -La-Neuve, L'Harmattan, pp. 209-225.

MEMPD (2008). *Migration et développement: défis et perspectives en Côte d'Ivoire*. REPCI 2007-2008, Abidjan, DGPRC, 149 p.

MEMPD (1995). *Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation*. Rapport national descriptif, Abidjan, INS-CIRES-IGT-IES, 202 p.

MERABET O. (2006). *Etude sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, TRANSTEC, 87 p.

NATIONS UNIES (2014). *World urbanization Prospects: the 2014 Revision*. Population division of the department of economic and social affairs, New York, United Nations, 32 p.

NATIONS UNIES (2013). *World Population Prospects: the 2012 Revision*. Population division of the department of economic and social affairs, vol. II: Demographic profiles, New York, United Nations, 870 p.

OBERAI A. S. (1991). « Croissance de la population urbaine, emploi et pauvreté dans les pays en développement : un cadre conceptuel pour une analyse des politiques ». *TAPINOS G., BLANCHET D. et HORLACHER D., Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement*, Paris, INED, pp. 81-102.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (1970), *Perspectives décennales de développement économique, social et culturel 1960-1970*, Abidjan, Ministère du Plan, 249 p.

SEMI BI Z. (1975). *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940)*. Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, N° spécial, 359 p.

VIMARD P. et GUILLAUME A. (1991). « Mobilité familiale et spatiale des enfants en Côte d'Ivoire ». *Migration, changements sociaux et développement*, Paris, ORSTOM, pp.243-260.

ZACHARIA K. (1978). *La migration en Côte d'Ivoire*. Washington, Banque Mondiale, 162p.

ZANOUB. (2006). *Migration et développement en Côte d'Ivoire*. Abidjan, INS, 122 p.